

Voici un autre point important. Nul tarif n'aura d'heureux résultats s'il est établi pour les besoins du moment ; il faut tenir compte de l'avenir comme du temps actuel car, je le répète, il s'agit de créer un état de choses qui servira d'assises à la prospérité future de notre commerce intérieur et extérieur. En un mot, voici ce que j'entends : le pire principe sur lequel puisse reposer un tarif est l'opportunisme—le souci des besoins du moment. Pour être utile, un tarif doit viser au bien commun ; il ne doit pas tenir compte de l'actualité ou des besoins du lendemain mais, autant que possible, de toutes les époques à venir.

De plus, je crois qu'on ne saurait trop insister sur le respect des doctrines dans l'élaboration d'une politique douanière. Il est d'usage de faire table rase des doctrines dans la pratique et selon que les circonstances l'exigent. Le libre échangeiste d'il y a quelques années était fermement convaincu que le libre échange complet était nécessaire au salut du pays. En théorie, il pouvait apporter de puissants arguments à l'appui de sa thèse. Mais, dans l'application, étant donné les changements que les temps et les circonstances opèrent, on s'aperçoit que les doctrines inflexibles sont inapplicables et qu'elles doivent subir des modifications et des atténuations. Je répugne à l'idée que le tarif doit être le résultat d'un compromis dès l'origine mais, certes, il ne saurait être assujéti à des règles rigoureuses et inflexibles et il doit se prêter aux circonstances.

Que voit-on lorsque, jetant les yeux sur l'étranger, on compare le Canada aux autres nations, ce qu'on est tenu de faire dans l'élaboration d'une politique douanière pour notre pays ? On constate que la libre concurrence n'existe pas dans le domaine du commerce international. On a beau dire, comme on l'a dit, que sous le rapport de l'intelligence, de la vigueur et, peut-être, de l'habileté, le Canadien peut rivaliser avec le citoyen de tout autre pays. On a beau dire que, mis sur un pied d'égalité avec les autres, il peut entrer en concurrence et défendre son terrain de pied ferme sans qu'il y ait lieu de craindre pour lui le résultat du conflit des intérêts. Eh bien, monsieur l'Orateur, ce résultat n'est pas à craindre, en effet, car une pareille rivalité est absolument impossible. Nul particulier, nulle compagnie ne peut, au Canada ni ailleurs, lutter à armes égales et faire face à ses concurrents sur un pied d'égalité absolue. Le secrétaire Root l'a dit récemment dans un discours, la concurrence naturelle n'existe plus ; c'est à des rivaux subventionnés qu'il faut faire face.

De nos jours, il n'y a plus d'initiative individuelle dans le commerce international. Les nations ont pris le commerce sous leur égide et les gouvernements, comme les particuliers et les compagnies marchandes prennent part au conflit des intérêts commerciaux. Les gouvernants, par l'incidence

M. FOSTER.

des droits, par les règlements des douanes, par les armes qu'ils fournissent à l'industrie en distribuant l'instruction technique et autrement, par les subventions sous forme de primes et par l'amélioration des moyens de transport à l'intérieur et au dehors, prennent part à la lutte commerciale et les particuliers aussi bien que les compagnies marchandes doivent tenir compte de leur intervention.

Par conséquent, notre pays doit avoir ses moyens de défense. De nos jours, le commerce est une guerre pour ainsi dire—un conflit pacifique, je l'avoue, mais dont les conséquences ultimes sont aussi importantes que l'issue des guerres véritables.

Il n'y a aucun parti au Canada qui consentirait à accorder ce que la Grange et les délégués des cultivateurs ont demandé au chef du cabinet : l'élimination du tarif canadien de tout vestige de la protection. Prêter l'oreille à cette demande, ce serait raser nos forteresses et nous livrer à la merci des nations qui mettent leur propre commerce à l'abri de puissants retranchements d'où leurs nationaux livrent assaut au commerce des pays qui n'ont guère de moyens de défense. Si j'ai raison en affirmant qu'aucun parti n'est prêt à démanteler nos forteresses, c'est aussi à juste titre que je dirais que tous les partis doivent assurer la solidité de nos remparts parce que les autres pays se retranchent davantage. Notre inaction pendant une phase de cette gigantesque lutte sur le terrain commercial, alors que les autres fourbiraient leurs armes, détruirait l'équilibre des forces et rendrait le combat encore plus inégal.

Que faut-il au Canada ? Une population et du travail. Une population industrielle dont le labeur soit équitablement rétribué. Voilà tout ce qui manque au pays à l'heure présente. Personne ne met en doute ses ressources. Nous n'en connaissons pas encore la dixième partie ; cependant, nous en savons assez pour qu'il n'y ait pas au Canada un seul homme de bon sens qui n'ait pleine confiance dans l'immensité de nos ressources. Ce qu'il nous faut c'est une population qui les exploitera et nous ne réussirons pas à attirer ou à retenir la main-d'œuvre si les salaires et les bénéfices ne sont pas assez élevés pour l'attirer d'abord, la retenir ensuite.

Il saute aux yeux que chaque dollar valant d'articles ouverts dans un autre pays par des étrangers et importés au Canada représente une perte égale pour les salariés canadiens, lorsqu'il est possible de fabriquer la même marchandise sur le territoire national. Il n'est pas possible qu'un pays produise tout. Aux Etats-Unis, la protection est grande ; cependant, nos voisins importent d'immenses quantités de marchandises. Il en sera toujours ainsi, mais tout ce dont les Canadiens ont besoin et qui peut se fabriquer à l'aide de nos capitaux dans